

Informations de base	
2024/3006(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Normes techniques de réglementation en ce qui concerne les critères pour déterminer la composition de l'équipe d'examen conjoint en vue de garantir une participation équilibrée des membres du personnel des AES et des autorités compétentes concernées, leur désignation, leurs tâches et leurs modalités de travail Complétant 2020/0266(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
16/12/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)08742	
16/12/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
18/12/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/03/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/3006(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2020/0266(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/10/01677

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)08742	16/12/2024	